

Résignation forcée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 33

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nue est la route qui y mène en côtoyant constamment le lac. Sur une grande partie du trajet, elle est ombragée par des noyers. C'est, entre toutes, la route chère aux promeneurs et aux cyclistes qui la sillonnent journellement par centaines.

Le hasard nous a conduit à Meillerie un jour exceptionnel où l'on y faisait parler la poudre presque autant que les canonnières pour la Sainte-Barbe.

Des mines avaient été creusées dans la montagne; dans le *fourneau* de l'une d'elles avaient été placés 2000 kilos de poudre, dont un dixième de dynamite. Quand la mèche, longue de dix mètres, et qui dure de 15 à 18 minutes, a été consumée, les roches, sous une poussée invisible, se sont lentement soulevées dans une effroyable convulsion; puis, avec un fracas terrible, cela a dévalé, dévalé tout le long de la pente. Une partie a roulé jusqu'au lac en soulevant des gerbes d'écume irisée, tandis qu'un nuage de poussière, visible de très loin, s'élevait dans les airs où il planait longtemps.

Nous avons visité la route obstruée par la chute des blocs, sur une longueur de plus de cinquante mètres. En pareil cas, les passants venant d'Evian ou du Bouveret sont transbordés à l'autre extrémité de la route par le patron propriétaire de la carrière et à ses frais; les cyclistes s'arrêtent, les automobiles stoppent ou font machine en arrière. D'ordinaire, l'encombrement ne dure que quelques heures, mais on cite des cas où il n'a pas fallu moins de dix jours pour débayer la route.

L'exploitation des carrières de Meillerie remonte à 1804, quand Napoléon 1^{er} fit percer la route du Simplon. Elle commença à prendre de l'importance en 1845 et se développa en 1862, lors de la construction du port de Thonon. Depuis, elle a suivi le mouvement de la construction sur les bords du lac Léman, mouvement qui s'accroît d'année en année. Elle constitue l'unique industrie de Meillerie et du pays avoisinant.

La pierre de Meillerie appartient à l'époque jurassique; elle est donc de nature calcaire. De Saussure en a écrit: « On les nomme *cailloux de Meillerie*, quoiqu'elles soient de nature calcaire. Elles ne souffrent pas trop le ciseau; mais elles servent à la grosse maçonnerie ». La pierre de Meillerie est très sèche et de couleur bleu très foncé. Son emploi a été généralisé tout autour du lac. Montreux, Vevey, Lausanne, Genève, Evian, Thonon ont la plupart de leurs constructions, et non des moins belles, en pierre de Meillerie.

Elle est conduite à destination au moyen de grandes barques. Une barque porte en moyenne 80 mètres cubes de pierres. Quelques-unes dépassent 100 mètres cubes.

Rien d'intéressant pour le touriste excursionnant sur le lac, comme, à certaines heures de la journée, la vue de quinze à vingt barques voguant de conserve à l'horizon qu'elles semblent découper avec leurs voiles latines disposées en lames de ciseaux entr'ouverts.

Par un beau temps, les barques font le trajet de Meillerie à Genève en vingt-quatre heures, mais il n'est pas rare qu'elles restent plusieurs jours en route par suite de vents contraires ou de l'état du lac.

La route traversant les carrières est, du côté du lac, jalonnée de *cailloux*, pour parler comme de Saussure, de 100 à 300 mètres cubes. Ces blocs servent à abriter les ouvriers en cas de danger. Du côté opposé se trouvent les *carriers*. On nomme ainsi des murs en pierre, de 3 mètres de hauteur sur autant de profondeur, séparés de la base de la carrière par un espace de 4 mètres. Ils sont destinés à préserver la route en arrêtant l'effondrement des rocs. Or, à certains coups de mine, il faut voir de quelle façon toute cette *cavalerie* est culbutée.

La grotte de Rousseau, qui était la principale curiosité de Meillerie, a été détruite, il y a quelque cinquante ans, par les carriers.

A l'amiable. — Un vieux meige de campagne et arracheur de dents possédait une façon de clé de Garengot, forgée apparemment par le maréchal du village.

Arrive un client qui souffrait martyre.

Le meige appelle un voisin: « Hé, Louis, viens-vo teni la tête à David au Sapeu, je veux y arracher une dent. »

L'instrument fonctionne.

— Aïe, tonnerre, tu m'as fait mal! exclame le patient.

— Parbleu, je crois bien, il en est venu deux.

— Ça ne fait rien, c'est autant de fait pour une autre fois. Combien dois-je?

— Eh bien, pour la mauvaise, c'est quarante centimes... pour l'autre, tu payeras une bouteille... et puis voilà.

Du flair. — Tout récemment, on avait donné, comme sujet de composition, à des écoliers: « Discours du roi Gustave-Adolphe à ses soldats, avant de partir pour sa fameuse campagne d'Allemagne. »

Un élève débuta ainsi:

« Soldats, sur le point de partir avec vous pour la guerre de Trente-Ans, je vous exhorte à me suivre avec confiance et courage... »

Aux confins de la galanterie. — M. R... est très galant, trop galant même; sa sincérité est sujette à caution.

Dans une réunion, où se trouvaient plusieurs dames, il déclara n'avoir jamais rencontré de femme réellement laide.

Une de ces dames, affligée d'un nez affreusement camard, dit à M. R...:

— Ah! monsieur, je vous défie de contredire que je sois très laide.

— Vous, madame, répond le flatteur, vous êtes, comme toutes les femmes, un ange tombé du ciel; seulement vous avez eu le malheur de tomber sur le nez.

Tsoûy-vo!

Attention! Danger de mort! Défense de toucher! qu'on vâi d'écrit ein grossés lettrés contré ti cliad poteaux qu'on a plantâ tot lo long dâi tsemis et mimameint dein lé praz et que tignont lé fils d'ertzau iò passé lo correin d'air, qu'on m'a de, po éclliari lé velâzoz.

On ingénieu, que cognâi sé matiqués et tot cé sin sin diâbllo d'élétricitâ, m'a de que rein qué de sé froulâ contré ion dé cliad totons, on pouâvé être éterti su lo coup.

Tsoûy-vo! Tsoûy-vo! L'é lo diâbllo que vo tracé aprî à pi dé tzaüt et que frouna coumein n'inludzo su cliad fils d'ertzau.

On homò averti ein vau dou, mâ toparai mé seimblî qu'on arâi bin pu férè passâ toté cliad z'épélûés d'einludzo per dézo dein dâi terreaux, câ coumein volliâ-vo eimpâzi on boò aò bin n'a modze d'allâ sè gratâ contré cliad petiets? Et s'on vint s'eimbommâ contré quand l'é qu'on revint dé la faire aò bin dâi misés dé boû, iò on trinquotté adé tsau pou: on risqué bô et bin d'être élétrocutâ coumein l'exétiutent ein Amérique lé condamâ à mô.

Laò z'einvortolliont à l'eintor daò cou on fil d'ertzau, font passâ lo correin, que no z'a de lo régent, et crac! lo gaillard est tiâ. Ne sarrâi encora pas pi tant dainadzo se cein ne détruisâi qué dé la vermena dé Schalwer', mâ lé bravés dzeins paòvont parâi lai passâ.

Cllia novalla mouda d'expédiî lé condamâ à mô qu'on pratiqué per lé z'Amérique m'a fé rassoveni de n'histoire que m'avâ racontâ mon père-grand daò tein qu'on lé ganguellhivé à Etzallein.

Lo peletzèz, que fasâi donc lo meti dé bourreau, ètai on grâpin qu'arâi fé sailli dé la grèce molla de n'a couquellhie d'aò. Fasâi resservi lé cordettés duè adé traî iâdzo, quand bin lé fasâi adé payi coumein naòvé.

Adon, on dzor, devessâi ganguelli on luron dé per Fraidévèla qu'avâi robâ dé dzeneliés aò syndico et eincindii lé z'ébuatons. Quand l'a z'u accrotzi lo gaillard aò gibet, à l'avi que lâi pésâvé su lé z'épôtûlés por l'étrangliâ à tza-

* Pénitencier.

von, vouâtelé la cordetta que trossé et lé dou lulus que tchéison perque bas! Mâ fûront binstoû su laò tsambés et sé traòvont nâ à nâ. Iò lo peindu, qu'avâi vito einlèvâ la cordetta dé son cou, de aò peletzèz:

— Ah ben, l'é dâi ballé manâirés, cein! L'é bon por estropiâ lé dzeins!

L. D.

Tant pis pour nous. — Dimanche dernier, nous trouvant dans une auberge de campagne, nous apercevons deux grosses mouches dans la carafe.

— Voilà deux pauvres bêtes qui ont l'air de bien s'ennuyer là-dedans, disons-nous gentiment à l'aubergiste.

— C'est vrai! Oh, ma foi, fallait pas qu'elles y entrent!

Et ..., et c'est tout!

Résignation forcée. — Un libre-penseur, malade, sentant sa dernière heure venue, dit à sa femme:

— Ecoute, je ne veux pas de service religieux à mon enterrement.

L'épouse reste muette.

— Eh bien, tu ne réponds pas, reprend le mari, tu ne veux pas me promettre?

Madame, avec une douceur persuasive:

— Ecoute, mon ami, meurs d'abord, on verra après.

Au temps de nos pères.

Laissons courir les plus pressés.

(Vieille chanson.)

Il est un proverbe fort sage,
Bien souvent d'un utile emploi,
La raison le mit en usage
Et le suivre est aussi ma loi.
Aux gens à cheval, en voiture,
D'atteindre leur but, empressés,
Je dis, à défaut de monture:
« Laissons courir les plus pressés! »

Là-bas, une affiche révèle
Aux passants, de théâtre épris,
Que ce soir une œuvre nouvelle
Doit émerveiller tout Paris.
Mais je dis, connaissant la trame
De nos jongleurs intéressés:
« Pour aller voir un mélodrame,
Laissons courir les plus pressés ».

Combien partout l'agiotage
Préoccupe allants et venants!
Leur fol espoir couve en partage
Les profits les plus étonnants.
Par une dérouté commune,
Que de profits sont renversés!
Sur le chemin de la fortune,
Laissons courir les plus pressés.

J'apprécie, au toit domestique,
Un ménage béni du ciel;
Mais souvent un joug despotique
En absinthe y change le miel.
Alors, heureux célibataire,
Devant tous ces hymens forcés,
Je répète: « Chez le notaire,
Laissons courir les plus pressés ».

Partisans du jus de la treille,
Entonnez vos joyeux refrains;
Par eux, au fond de la bouteille,
Vous savez plonger vos chagrins.
On voit disciples de Silène,
Dont les pas sont embarrassés,
Chanter, en sillonnant la plaine:
« Laissons courir les plus pressés ».

Vous, qui, dégottés de la vie,
Appelez la mort de vos vœux,
A vous taire, je vous convie:
On pourrait vous prendre au sérieux.
Le trépas nous cueille à la ronde,
Un jour vous serez exaucés;
Quand il s'agit de l'autre monde,
Laissons courir les plus pressés.